



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



22128530

Dépccé / Reçu le

20 OCT. 2022

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0770 518 312**

Nom

(en entier) :

M&G Luxembourg S.A.

(en abrégé)

Forme légale : **Société anonyme de droit luxembourgeois**

Adresse complète du siège : **16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg**

Objet de l'acte : Fermeture d'une succursale belge suite à une fusion entre M&G Luxembourg S.A. (société absorbante) et M&G International Investments S.A. (société absorbée) avec effet au 31 mars 2022 à 23h59

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de M&G Luxembourg S.A. tenue le 29 juin 2022:

(...)

4. RESOLUTIONS

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, le conseil d'administration a décidé (...):

1. de fermer la succursale belge de la Société avec effet au 1 avril 2022 à 00h00 dont les coordonnées sont les suivantes (la Succursale Belge):

i) Adresse: Avenue Louise 54, 1050 Bruxelles.

ii) Numéro d'entreprise: 0700.310.306.

iii) Numéro d'unité d'établissement: 2.296.865.968.

2. de mettre fin aux mandats de (i) M. Matthias Dörscher (...) et (ii) Mme Kelly Hebert (...) en leur qualité de représentants légaux de la Société en ce qui concerne les activités de la Succursale Belge, à partir de la date à laquelle la fermeture de la Succursale Belge sera effective. A cet égard, tous les pouvoirs précédemment délégués aux personnes susmentionnées seront retirés à compter de ladite date.

3. de donner procuration à M. Tom Van Dyck, M. Wim Dedecker, Mme Sarah Michot, M. Max Le Blanc, M. Lukas Segers, M. Christiaan Feijen, M. Thomas Verbergt, M. Harold Legrand, Mme Eilouna Ochana et Mme Charlotte Ferron, avocats auprès du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick SCRL dont les bureaux sont situés à Boulevard de l'Empereur 3, 1000 Bruxelles (Belgique), chacun agissant individuellement et avec faculté de substitution, afin d'accomplir toute formalité nécessaire ou utile pour mettre en œuvre les décisions susmentionnées, et à signer tous les documents y afférents, y compris, mais sans s'y limiter:

- la traduction de toutes les informations légalement requises concernant la Société et sa Succursale Belge par un traducteur juré;

- déposer le présent procès-verbal du conseil d'administration ainsi que toutes les informations et tous les documents nécessaires concernant la Société au greffe du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles et auprès de la Banque nationale de Belgique et en assurer la publication aux Annexes du Moniteur belge; et

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/10/2022 - Annexes du Moniteur belge



-entreprendre toutes les formalités nécessaires auprès de toute autorité ou agence publique, y compris, mais sans s'y limiter, la Banque-Carrefour des Entreprises, le Guichet d'entreprises, les autorités fiscales et les autorités sociales, en relation avec la fermeture de la Succursale Belge, et en général, demander toute information et signer tout document utile à la fermeture de la Succursale Belge.

4.de donner procuration à M. Tom Van Dyck, M. Wim Dedecker, Mme Sarah Michot, M. Max Le Blanc, M. Lukas Segers, M. Christiaan Feijen, M. Thomas Verbergt, M. Harold Legrand, Mme Eilouna Ochana et Mme Charlotte Ferron, avocats auprès du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick SCRL dont les bureaux sont situés à Boulevard de l'Empereur 3, 1000 Bruxelles (Belgique), chacun agissant individuellement et avec faculté de substitution, à demander toute information ou attestation, et à signer tout document utile au transfert des actifs de la Société et/ou des actifs de la Succursale Belge dans le cadre de la fermeture de la Succursale Belge.

(...)

Pour extrait conforme

Harold Legrand (Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick)

Mandataire spécial

- le procès-verbal apostillé de la réunion du conseil d'administration de M&G Luxembourg S.A. du 29 juin 2022